**Avis d’Appel d’offres (AAO)**

****

**ACQUISITION DE 488 VELOS POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL**

**ACTIVITES USAID GEREES PAR LE PRINCIPAL RECIPIENDAIRE SANRU ASBL**

**EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT (AON)**

**DAO N° 007 /SANRU/USAID/TB/LON/2021**

**Date de publication : le 04 MAI 2021**

**Réception des offres: le 03 JUIN 2021 à 11 h 30**

1. L'USAID/République démocratique du Congo (RDC) a l'intention de conclure un accord de coopération de cinq ans avec le consortium SANRU, dirigé par la SANRU, avec cinq organisations locales pour une assistance technique et un financement visant à soutenir la prévention, les soins et le traitement de la tuberculose dans six provinces : Tanganyika, Kasaï central, Sankuru, Kasaï oriental, Lomami et Sud-Kivu.
2. L'objectif de cette activité est d'élargir l'accès à des services complets de lutte contre la tuberculose au niveau des établissements de santé et des communautés afin de réduire considérablement les taux de transmission de la tuberculose et d'améliorer les résultats du traitement des patients grâce à trois résultats stratégiques qui se renforcent mutuellement : 1) un meilleur accès à l'ensemble des services de lutte contre la tuberculose pour le diagnostic, le traitement et l'élimination de la tuberculose et de la tuberculose multirésistante dans 484 centres de traitement de la tuberculose et 121 zones de santé ; 2) le renforcement des partenariats entre les communautés touchées et les établissements de santé et les principaux systèmes de santé, y compris le système de la chaîne d'approvisionnement en médicaments et tests de dépistage de la tuberculose ; et 3) une réduction pointée de l'exposition à la tuberculose et de la transmission de la maladie pour les patients, leurs familles et les prestataires de soins.
3. Cet accord de 60 mois est financé par l'USAID/RDC et établi d'un commun accord à la suite d'un processus de conception en co-création qui a eu lieu en septembre 2019 entre l'équipe de prévention et de contrôle des maladies infectieuses de l'USAID/RDC, le responsable du réseau des organisations locales de lutte contre la tuberculose (TB-LON) du Bureau de la santé mondiale et la SANRU en réponse à une déclaration de programme annuel (APS) du Bureau de la santé mondiale publiée en mars 2019.

Un atelier de co-création a eu lieu avec la SANRU, le Département de la santé publique (DPS) et d'autres parties prenantes de la tuberculose en septembre 2019, qui a conduit à la conception d'un ensemble d'activités sur cinq ans de la SANRU et de son consortium.

1. Cette description d'activité comprend des interventions illustratives pour le programme quinquennal et un ensemble d'étapes et de résultats attendus de la première année, convenus mutuellement, en accord avec le cadre stratégique national du GDRC pour la tuberculose, afin de mettre fin à la transmission de la maladie d'ici 2035. La première année de cette attribution à la SANRU sera administrée comme un montant fixe attribué sur la base de la réalisation d'étapes spécifiques, tandis que les années deux à cinq seront un accord à frais remboursables.
2. **Le Dossier d’Appel d’Offres complet en langue française peut être obtenu en version électronique à l’adresse mentionnée ci-dessous sur simple demande écrite :**

**Courriel :** **procurement@sanru.cd**

Toute demande de clarification ou échange se passera par l’adresse procurement@sanru.cd

1. Les offres soumises devront être accompagnées d’une **Garantie bancaire de l’offre** (modèle inclus dans le DAO) devant rester valide vingt-huit jours après l’expiration de la validité de l’offre d’un montant de **1 500,00 USD (Dollars américains Mille Cinq Cents)**.

**Les critères d’évaluation :** outre la garantie bancaire de l’offre, les soumissionnaires devront obligatoirement renseigner sur leur :

1. Capacité administrative
2. Capacité technique
3. Coût des articles

**Ces critères d’évaluation sont détaillés dans la « Section III. Critère d’évaluation et de qualification »**

1. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de SANRU Asbl tous les jours ouvrables à l’adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 16 heures (heure locale de Kinshasa) ou par mail à l’adresse suivante : procurement@sanru.cd .
2. SANRU Asbl répondra par écrit à toute demande de document et clarification concernant les documents d’invitation à soumissionner qui lui parviendra jusqu’à **sept (7) jours** calendaires avant la date limite de dépôt des propositions, soit **au plus tard le 31 MAI 2021**.
3. Les offres devront être déposées avant ou au plus tard **le 03 JUIN 2021 à 11h00 précises du matin (heure locale de Kinshasa, GMT+1).**

L’offre rédigée à l’ordinateur et en français sera reliée et présentée suivant l’ordre ci-dessous :

* + - Lettre de soumission indiquant les quantités et total de l’offre en HT ;
		- Garantie bancaire de soumission (originale) ;
		- Etats financiers certifiés par un cabinet d’audit ou expert-comptable et/ou attestation de crédit : preuve de liquidités ;
		- Bordereau Descriptif et Quantités (BDQ) (y compris le prospectus) ;
		- Délai de livraison après la signature du contrat ;
		- Documents Légaux du Fournisseur ;
		- Référence d’identité Bancaire (RIB) ;
		- Les références des marchés antérieurs (équipements, matériels) d’un montant de 50% chacun de l’offre présenté au cours de trois (3) dernières années (2018,2019 et 2020), assorties des coordonnées des contacts (copies de contrat, bon de livraison, bons de commande, bon de réception, attestation de bonne exécution) ;
		- Lettre de Marché complétée et tout autre document qui s’avère importants.

Le non-respect de cette présentation peut entraîner le rejet de l’offre, lors de l’évaluation, pour non-conformité.

**Le Comité d’ouverture des plis se réserve le droit de rejeter toutes soumissions présentées hors délais.**

1. L’ouverture des plis sera effectuée par la Commission des Marchés de SANRU Asbl élargie aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet, en présence des représentants des fournisseurs qui souhaitent y assister, dans les locaux de SANRU Asbl, **le 03 JUIN 2021** à 14h00’ précises (heure locale de Kinshasa, GMT+1), sous réserve du respect des mesures barrières de lutte contre le Coronavirus (Covid-19).
2. L’adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**SOINS DE SANTE PRIMAIRES EN MILIEU RURAL (SANRU ASBL)**

**Adresse physique :** 76, Avenue de la Justice, Kinshasa/Gombe

République Démocratique du Congo

**Tél. : (+243) 814239711**

**Courriel :**  procurement@sanru.cd

**Site Web**: [www.sanru.cd](http://www.sanru.cd)

**Fait à Kinshasa, le 03 MAI 2021**

**Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.**

**Directeur Exécutif**